



CONSEIL DE QUARTIER LE PLANT-TREMBLAY-POLANGIS

JEUDI 26 NOVEMBRE 2023

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

- ❖ Retour sur les actions menées par le Conseil de quartier.
- ❖ Questions sur la sécurité.
- ❖ Questions sur les commerces/l'immobilier.
- ❖ Questions sur la propreté.
- ❖ Vos idées, vos projets pour le quartier.

INTRODUCTION

- En introduction M. RIBEIRO, président du bureau du conseil de quartier « Plant-Tremblay-Polangis », a présenté ou excusé les membres du bureau
- Puis M. RIBEIRO a rappelé les règles de bienséance à respecter lors d'une réunion publique
- Ensuite, M. RIBEIRO a annoncé le déroulé de la réunion et a lancé le premier thème de travail

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- M. RIBEIRO
- Mme DUVERGER
- M. FOHRAN
- M. DUBUS

Pour les citoyens

- Mme FOURNIER
- M. ATTAL
- M. ANCIAUX
- M. BAROUDI
- M. ATTAL

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- M. BARON

Pour les citoyens

- M. TAPIERO

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- M. SOLARO

HABITANTS
PRÉSENTS :

100 PERSONNES

1. Retour sur les actions menées par le Conseil de quartier en 2023

Monsieur RIBEIRO revient sur les différentes actions menées sur le quartier depuis avril 2023 et sur l'application « Mon Champigny ».

- **La journée propreté du samedi 15 avril 2023** au stade René Rousseau a permis aux habitants présents de s'impliquer dans le nettoyage des rues, mais aussi d'en apprendre plus sur la gestion des déchets et le tri grâce à l'atelier pédagogique mise en place pour l'occasion et animé par le Territoire Paris Est Marne et Bois. La communication sur l'événement a été faite via différents canaux (magazine de la ville, mailing List du conseil de quartier, mots aux écoles du quartier, etc). Ce fut un temps ludique et convivial qui sera renouvelé au printemps 2024.

M. Ribeiro rappelle que le tri des déchets alimentaire sera obligatoire pour chaque habitant à partir de janvier 2024, une information en ce sens lors de la prochaine journée propreté est envisagée.

- **La Fête des voisins du 2 juin 2023** : il y a eu plus de 80 fêtes organisées sur la ville dont 13 fêtes des voisins sur l'ensemble des quartiers « Plant-Tremblay-Polangis ». Deux sites avaient été mis à disposition pour le conseil de quartier (la place la Fontaine et le square Aristide Briand). Cependant peu de campinois se sont déplacés. Il y a eu néanmoins une forte mobilisation sur l'ensemble des fêtes organisés sur la ville.

En 2024, il n'y aura plus de site spécialement réservé, le bureau du conseil de quartier servira uniquement de relais d'information.

Pour rappel, à l'occasion de la fête des voisins, la municipalité établit un arrêté de fermeture de rues aux riverains le souhaitant et fournit un kit festif à chaque organisateur.

- **Les arpentages du mois d'avril 2023** : quatre arpentages ont été réalisés sur les différents quartiers en 2023. C'est la deuxième année que ce type de temps d'échanges avec les habitants à lieu. La communication est faite lors du conseil de quartier et via la mailing-list. Ces arpentages permettent aux habitants d'établir, en lien direct avec le bureau, une liste de remontées à faire en direction des services municipaux. Les remontées les plus simples à traiter sont transmises via l'application « Mon Champigny » par le service Vie des Quartiers (ou directement le jour de l'arpentage). Pour ce qui est des problématiques nécessitant une étude plus approfondie, un tableau de suivi et des points réguliers sont faits entre le service Vie des Quartiers Démocratie participative (en charge de l'accompagnement du conseil de quartier) et les services techniques.

M. Ribeiro présente quelques exemples de réalisations faites par les services techniques suite aux arpentages (photos disponibles sur le Powerpoint qui est en ligne sur la plateforme (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>))

Retour sur l'application « Mon Champigny »

L'application « Mon Champigny » est disponible sur tous les téléphones mobiles (Android et Iphone) et téléchargeable sur les plates-formes Google Play Store et Apple Store. Elle a été téléchargée 3663 fois depuis son lancement en octobre 2022. Il y a eu 4029 signalements dont 3428 clos, ce qui fait un total de 85%. Les deux sujets les plus importants sont le stationnement et les dépôts sauvages, qui représentent près de 65% des signalements envoyés.

M. Ribeiro précise que les équipes de la mairie poursuivront leurs efforts dans la prise en charge des signalements. Un signalement marqué « clos » ne signifie pas forcément que la demande a été traitée dans l'instant, il peut aussi signifier que le sujet a simplement été transféré aux services compétents. Toutes les interventions ne sont pas du domaine des services techniques de la mairie, l'assainissement par exemple est du ressort du Territoire Paris Est Marne et Bois, les problèmes d'éclairage public sont traités par un prestataire extérieur, etc.

Ce que l'application permet :

- Vous informer des actualités de la ville
- Signaler des incidents
- Réaliser des démarches administratives et prendre des rendez-vous
- Avoir des informations pratiques : horaires des transports, plan de la ville, météo, petites annonces...
- Consulter l'agenda des événements

Comment faire un signalement :

- Signaler un incident
- Sélectionner une catégorie
- Géolocaliser : adresse
- Joindre une photo
- Rédiger un commentaire

Les remontées peuvent se faire aussi en envoyant un mail à l'adresse : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr

2. Questions sur la sécurité

Retour sur l'application « Voisins Vigilants »

M.Anciaux, membre du bureau citoyen, habitant du quartier Polangis et référent Voisins vigilants

- ✓ L'application est avant tout un outil de sécurité, d'entraide et de dissuasion, elle permet de prévenir chacun des membres d'un incident dans le quartier (cambriolage, présence suspecte, etc.).
- ✓ Elle est directement reliée à la police, qui peut être informée en temps réel des divers incidents et ainsi intervenir si nécessaire.
- ✓ C'est une initiative citoyenne, pour que l'application soit mise en place dans un quartier, il faut que certains habitants se portent volontaire pour être référents. Sur le quartier de Polangis, il y a 3 personnes référentes de l'application.



Pour initier une telle démarche, il faut pouvoir se regrouper entre voisins, se faire confiance. Cela peut favoriser une vraie relation entre voisins et créer un réseau d'entraide.

L'avantage par rapport à WhatsApp est que l'utilisation est restreinte : cette application ne peut pas être utilisée pour communiquer autrement que sur des problèmes de sécurité, donc pas de « pollution » de messages.

Retour sur la création d'un groupe « WhatsApp »

Mme Fournier, membre du bureau citoyen, habitante du Plant et administratrice du groupe WhatsApp entre voisins de son quartier.

Il est également possible de créer des groupes WhatsApp pour renforcer les liens et améliorer la communication entre voisins sur des sujets divers comme les travaux dans le quartier, les problèmes de sécurité, les pannes en tout genre, mais aussi créer de l'échanges de services et du lien entre voisins. Nous avons créé ce groupe à la suite de la fête des voisins. L'avantage de ce type de groupe et d'application est la vitesse de transmission des messages et de réactivité possible.

La problématique principale pour créer ce type de groupe comme pour les voisins vigilants est d'avoir des volontaires qui deviennent les « administrateurs » et « référents » pour leurs voisins.

N.B : *M. Ribeiro précise que le nouveau poste de Police Municipale sera inauguré en décembre 2023 ou janvier 2024 avec pour le moment un effectif de 12 policiers et 3 voitures. L'effectif complet sera atteint en 2024-2025 avec 22 agents en poste.*

3. Questions sur les commerces / l'immobilier

M. Ribeiro et les membres du bureau reviennent sur les actions en place concernant les commerces dans le quartier ainsi que sur le plan local d'urbanisme intercommunal.

Le commerce : Un maillon essentiel de la ville

Un centre-ville avec des commerces de destination* : Sur la place Lénine en centre-ville, l'ajout d'une « halle gourmande » est prévu, avec des commerces de destination, afin de redonner de l'attractivité au centre-ville. Cela impliquerait l'ouverture de nouveaux commerces du quotidien comme une poissonnerie, une fromagerie et d'autres commerces qualitatifs. Ce projet ne viendra en aucun cas remplacer le marché, il s'inscrit dans une volonté de rendre l'espace encore plus attractif et dynamique.

**Les commerces de destination sont des points de vente vus comme des lieux de visite et de détente par les utilisateurs.*

Des lieux exceptionnels à préserver : La municipalité souhaite préserver le patrimoine culturel et urbain de la ville. Suivant cette logique, l'île du Martin Pêcheur, propriété privée jusqu'en 2022, a été rachetée par la commune. Des restaurants éphémères (notamment des guinguettes) ont été installés pendant l'été, l'objectif étant d'entretenir cette dynamique en hiver.

Les commerces dans nos quartiers : Concernant les commerces de ville, il est nécessaire de rendre certaines zones plus dynamiques en y implantant des boutiques de proximité. Il y a beaucoup de constructions

nouvelles sur la ville, il faut que les commerces répondent à l'augmentation de population, mais il faut aussi que les habitants ne négligent pas le commerce de proximité.

L'important sur l'ensemble de la ville est de proposer des offres complémentaires. Les quartiers du Plant et du Tremblay sont situés entre Joinville et son pôle attractif de commerces (dont beaucoup d'habitants de Polangis vont profiter) et le centre-ville de Champigny qui sera à terme une zone commerciale attractive. Il faut créer une vraie continuité entre ces deux pôles, liés par l'axe de la RD4, pour rendre encore plus attractif ces quartiers. Pour que les quartiers puissent vivre, il faut des points commerciaux stratégiques comme le secteur du croisement de l'Avenue du Général de Gaulle et du Boulevard de Stalingrad. Le marché de Stalingrad est un lieu important pour les quartiers que la Municipalité ne compte pas abandonner. C'est un marché qui s'est réduit mais avec des commerces de qualité. Nous cherchons toujours des propositions complémentaires pour agrémenter cette halle Stalingrad.

N.B : *Il est rappelé que les moyens d'actions de la municipalité sont limités pour intervenir sur les commerces, sur des espaces de vente de moins de 1000 m² la municipalité n'a aucun regard sur le type de commerce qui s'installe.*

Retour sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme est obligatoire et réglementaire, il a été engagé sur délibération du Conseil de Territoire à la fin de l'année 2020, élaboré pendant 3 ans pour une approbation prévue début 2024. Sa particularité est d'être dorénavant un travail partagé entre les différentes villes du territoire.

À quels enjeux répond-il ?

- > Définir un cadre légal pour l'aménagement des 13 villes du territoire
- > Définir une stratégie visionnaire pour les villes du territoire
- > Servir de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- > Décliner l'ambition environnementale du territoire

Quels objectifs pour le PLUi ?

- > Inscrire le territoire dans la dynamique du cœur de la métropole
- > Affirmer la responsabilité écologique du territoire
- > Mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
- > Améliorer le cadre de vie
- > Renforcer qualitativement l'offre de logements
- > Renforcer la vocation économique du territoire

4. Questions sur la propreté

La ville de Champigny compte plusieurs services pour veiller à la propreté dans la ville :

- ✓ D.E.C.V (Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie) qui a la charge du ramassage des poubelles de ville (publiques), du nettoyage des rues et de l'entretien des espaces verts
- ✓ Brigade propreté (intervention sur les dépôts sauvages)



- ✓ Action anti-tag (via la numéro vert 0805.700.500, intervention d'un prestataire)
- ✓ Déchetterie municipale (gratuite pour les particuliers et ouverte du lundi au samedi)

Le Territoire Paris Est Marne et Bois est en charge du ramassage des encombrants (une collecte par mois), de l'assainissement et du ramassage des poubelles des particuliers (maisons individuelles, immeubles, résidences).

M. Ribeiro précise qu'il sera obligatoire de trier ses déchets alimentaires à partir du 1^{er} janvier 2024. Pour faciliter cette initiative, le Territoire propose gratuitement différents types de composteurs pour les maisons individuelles avec jardin, les appartements, etc.

NB : Les informations complémentaires et détaillées sur les différents services sont à retrouver sur le Powerpoint du Conseil de Quartier disponible à l'adresse suivante : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/> mais aussi sur le site de la ville.

5. A vous la parole : questions diverses sur le quartier

Habitant : Membre du collectif anti-tronçonneuse : Concernant l'abattage des arbres rue Charles Infroit, comment comptez-vous compenser la disparition des platanes ?

Réponse Bureau : Certains arbres sont contaminés par un champignon appelé le chancre coloré, qui est susceptible de contaminer tout un ensemble de végétation selon l'ONF (Office Nationale des Forêts). Nous voulons répondre aux besoins des habitants de ce secteur en mettant en place une nouvelle voirie perméable et écologique avec des arbres adaptés à nos quartiers. L'abattage est l'étape nécessaire pour améliorer le futur du quartier.

Habitant : Est-il vrai qu'une zone du parc du Tremblay, aujourd'hui très utilisée et adaptée pour la promenade des chiens, serait susceptible d'accueillir une piste cyclable ? Cela pose des problèmes de sécurité à mon sens et c'est le seul endroit disponible pour que nous promenions nos chiens en toute sécurité.

Concernant les problématiques déjà soulevées à propos de la rue Charles Infroit, nous avons eu deux réunions publiques mais pour le moment aucune date donnée quant à la fin des travaux et à la future réhabilitation.

Réponse Bureau : Il est nécessaire de faciliter l'accès au parc du Tremblay, et ce n'est pas d'actualité pour le moment. Ces modifications s'intègrent dans le projet de réhabilitation de la Fourchette. L'espace dont vous parlez n'appartient pas à la Ville mais au Département qui gère le parc du Tremblay. Nous n'interviendrons pas à l'intérieur du parc, nous voulons faciliter le cheminement entre le quartier de Polangis et le parc, mais ce projet n'est pas d'actualité pour le moment.

L'enfouissement des câbles électriques n'est pas encore terminé sur certains secteurs. Sur le secteur du Boulevard de Polangis et de la rue de l'Horloge nous allons pouvoir procéder aux travaux, qui seront phasés en deux parties : Une première partie sur le premier trimestre 2024, et la seconde partie après les travaux du SIPEREC (en charge de l'enfouissement des réseaux) pour la fin d'année 2024. Les appels d'offres aux entreprises ont été lancés.

Habitant : Serait-il possible d'avoir une plus grande tolérance des A.S.V.P et de la police municipale, notamment concernant les contraventions. La semaine dernière, sur la rue Charles Infroit un camion stationné gênait toute la circulation, nous avons tous décidé de nous garer derrière lui pour faciliter la circulation des voitures, mais nous avons tous été verbalisés car nous étions du mauvais côté.

Réponse Bureau : Nous comprenons votre mécontentement et cette demande sera remontée aux agents concernés et à l'adjoint à la sécurité. La règle générale à Champigny est le stationnement alterné, sauf les rues ou une voirie spéciale à été tracé. Les réhabilitations de rues auxquelles nous procédons comprennent aussi l'objectif de créer des zones de stationnement matérialisées et délimitées, ce qui limitera les risques de verbalisation.

Habitant : Avenue la Fontaine, il n'y a pas possibilité de circuler normalement à pied du fait des nombreux véhicules qui sont garés.

Réponse Bureau : Merci pour votre signalement. Nous vous invitons à remplir une fiche en fin de réunion pour parler de votre situation, et nous nous efforcerons de passer dans cette rue lors des prochains arpentages de quartier.

Habitant : Au 111-115 Avenue Roger Salengro, l'opérateur Free souhaite installer une antenne 5G sur le toit de l'immeuble, ce à quoi plusieurs habitants sont opposés. Le service juridique de Free affirme qu'ils sont dans leur droit. Qu'en est-il réellement ?

Réponse Bureau : Il s'agit là d'un bâtiment privé, et l'installation d'une antenne sur le toit nécessite l'accord de la copropriété.

Habitant : Rue de Meautry, nous sommes plusieurs à constater une vitesse excessive des usagers. Que peut faire la mairie pour remédier à cela ? Par ailleurs, le comptage qui avait été mis en place pendant les vacances ne fonctionne plus...

Réponse Bureau : Les incivilités routières sont effectivement un fléau. Nous vous proposons d'étudier cette situation lors des futurs arpentages qui seront fait dans le quartier. Concernant le comptage qui a été mis en place, nous allons nous assurer qu'il a été effectué correctement avec les services de la mairie et le cas échéant, nous en referons un. Des contrôles de vitesse pourront être effectué par la police municipale.

Habitant : Il y a un stop au bout de la rue de Prétoria qui crée une situation dangereuse pour s'engager sur l'avenue du Général de Gaulle. Il y a un réel manque de visibilité et une vitesse excessive des voitures. Quelles solutions peuvent-être mises en œuvre ?

Habitant : J'habite sur la rue Jack Gourévitch et je constate également une vitesse excessive sur cette artère (précisément sur la partie allant du Boulevard de Stalingrad jusqu'à la rue Mennetou). Cet axe permet à tous les joinvillais ou Saint-Mauriens de rentrer chez eux, il y a énormément de monde et les gens accélèrent fortement. Il existe des solutions comme des chicanes, des dos d'âne et des contrôles de vitesse plus régulier dans cette rue.

Réponse Bureau : Nous connaissons très bien la problématique de ces rues et il y a plusieurs niveaux d'interventions. Nous allons remonter les constats aux services et leur demander d'étudier les solutions techniques les plus adaptées. Lors d'un prochain arpentage les services opérationnels seront présents. Il faut travailler sur des solutions pérennes et pas des solutions d'urgences qui peuvent comporter des

inconvenients à moyen terme. Dans le même temps nous nous efforçons de combattre les incivilités routières en lien avec la nouvelle police municipale

Habitant : Je voudrais aborder une question plus globale. Vous parlez de réaménager au fur et à mesure de plus en plus de rues (notamment en 2024 la rue Martinvast). Est-il envisageable et techniquement possible lors de la réhabilitation d'une rue qui n'est pas arborée, d'y implanter des arbres ?

Réponse Bureau : La première rue que nous avons refaite, la rue Massenet n'en comportait aucun et nous en avons implantés à la suite de la réhabilitation. Quand il est possible de planter des arbres, nous le faisons. Malheureusement, ce n'est pas toujours techniquement possible.

Habitant : Une idée concernant la récupération des déchets verts : Récupérer les végétaux des cimetières pour agrémenter les composts qui existent sur la ville (associations ou autres).

Habitant : Concernant la carte scolaire du quartier, envisagez-vous de la modifier ? Je constate des déséquilibres entre les écoles en termes d'effectif, avec parfois des classes qui ferment après le début de l'année, une fois les enfants installés. Il faut aussi prendre en compte l'augmentation du nombre d'enfants avec l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier.

Réponse Bureau : La municipalité n'a pas de pouvoir sur l'ouverture et la fermeture de classes, cela dépend de l'éducation nationale. Cependant, une réflexion est en cours pour prendre en compte les futurs effectifs d'enfants en fonction des constructions à venir.

Habitant : Je souhaite revenir sur la question du moustique tigre, qui a gâché notre été. Des subventions portées par l'Agence Régionale de Santé sont disponibles pour désinsectiser. Avez-vous prévu des mesures pour les années à venir ?

Réponse Bureau : Comme beaucoup de communes, nous avons été pris de court par ce problème. En fonction de la situation l'été prochain, des mesures pourront être prises.

6. EN CONCLUSION

Monsieur RIBEIRO et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Monsieur RIBEIRO rappelle que si les participants veulent intégrer un groupe thématique et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignement distribuées le soir même ou contacter le service Vie Des Quartiers Démocratie Participative par mail : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place en 2024 dans le cadre des sujets présentés lors des conseils de quartier.